

ça va se passer

Fête communale et *Ta ziqu'en scène* P. 5

près de chez vous Une sembatsuru pour la paix avec le collège J. Moulin P. 14



en actions La mixité sociale au cœur de la réussite scolaire P. 21

# élections européennes

Dimanche 7 juin, votez! P. 31



# La collecte des déchets de soins en question

« La lecture du dossier sur l'élimination des déchets paru dans le journal de mai m'a vivement intéressé, d'autant qu'il v est fait mention des boîtes hermétiques pour les déchets de soins à risques infectieux mises à disposition au centre technique municipal. Étant diabétique, je regrette qu'il n'y ait aucun lieu où les déposer, ce qui m'oblige à les jeter dans le conteneur à déchets ordinaires ».

#### Gérard Grosse, Chevillais

La Municipalité prend en charge la collecte des déchets de soins à risques infectieux (Dasri). Vous pouvez déposer vos boîtes hermétiques au secteur Déchets du centre technique municipal. Ces Dasri sont ensuite récupérés par une société en charge de leur destruction. Les pharmacies ne disposent pas nécessairement d'un lieu de stockage adapté : les Dasri ne peuvent cohabiter avec les médicaments. Une nouvelle réglementation a été adoptée dans le cadre de la loi de finances 2009 et sera mise en place en 2010 : la collecte des Dasri reviendrait aux pharmacies et laboratoires, tandis qu'une partie du coût de cette collecte et de l'élimination serait de fait prise en charge par l'usager puisque le fabricant l'inclurait dans le prix du produit.

# Dons du sang: nouveaux besoins, nouvelles règles

« Je viens d'avoir 65 ans. Puis-je encore donner mon sang comme je l'ai fait lors de la dernière collecte à Chevilly-Larue? »

Colette M., Chevillaise

Chevilly-Larue

La dernière collecte de sang du 20 février a été un véritable succès : 86 personnes se sont présentées dont 16 nouveaux donneurs. Les besoins en sang sont en constante progression, notamment en raison du vieillissement de la population. Les modalités de dons

viennent d'être élargies : il est désormais possible de donner de 18 à 70 ans révolus (jusqu'à la veille de son 71º anniversaire). Cependant, le 1º don après 60 ans est soumis à l'appréciation du médecin. Autre changement : les femmes peuvent donner 4 fois par an au lieu de 3, les hommes 6 fois au lieu de 5. Mais, comme le dit Huguette Orcesi, présidente de l'association pour le don du sang bénévole « si chaque donneur effectuait 2 dons par an, la situation serait déjà nettement améliorée ».

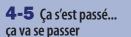
#### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°100

Directeur de la publication : Christian Hervy. Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant Directrice de la communication: Marion Quaglio. Rédactrice en chef: Géraldine Kornblum. Photographe: Guy Chanel. Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev, Philippe Stisi. Secrétariat : Yvette Valladas. Conception: Anatome. Mise en page : Spirale's Photogravure et impression : imprimerie Grenier. Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle. 94 550 Chevilly-Larue. Tél.: 01 79 61 63 10 Fax: 01 79 61 63 18 E-mail: communication@villechevilly-larue. fr Mairie de Chevilly-Larue 88. avenue du Général de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél.: 01 45 60 18 00



- Commémoration du 8 mai 1945
- Le repas des communautés religieuses
- La boum du Conseil municipal
- Visite de chantier au centre multi-accueil petite enfance
- Brevet de la Légion d'Honneur à Jean-Paul Homasson
- L'appel historique du Général
- Les séjours d'été enfance
- Brocante d'été
- Fête de la musique
- Sorties des familles

#### **7-12** Enieux

- La parole aux habitants

#### **14-15** Près de chez vous

- Une *sembatsuru* en hommage <u>à Sadako</u> Sasaki
- Nuisances sonores des véhicules : quelle est la règle ?

# - Crèches et écoles :

- une fin d'année en fêtes
- Un tournage au sal<mark>on</mark> - *Joyeuse pagaille* à La Guinet

#### **16-17** Acteur

- Alain N'Tamag : un jeune tennisman qui monte, qui monte...

#### **18-19** En débat

- Le handicap au cœur des préoccupations

#### **20-21** En actions

- Les prochaines délibérations du Conseil municipal
- Quels pouvoirs de police pour le Maire?
- La mixité sociale au cœur de la réussite scolaire
- Aide aux projets : avis aux initiatives jeunes!
- Permanences des élu(e)s

#### **22-23** Tribunes

Expressions des élu(e)s

## 24-27 Découvertes

#### **Culture**

- Quand la BD se frotte à la réalité..
- Le grand prix des jeunes **lecteurs est Chevillais!**
- Un carnaval pour tous
- Inscriptions au conservatoire de musique, de danse et d'arts plastiques

#### Livres et vous

- BD Reporters
- Morice Lipsi, un sculpteur juif dans la tourmente de la guerre, de 1940 à 1943

#### **28-29** Sports

- Sport et santé : le duo gagnant

#### **30-31** Vie pratique

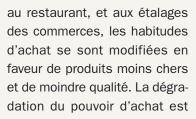
- Élections européennes le 7 juin
- État civil, permanences, offres d'emploi, ...

# Le point de vue du maire

Mardi 26 mai. L'assemblée générale des actionnaires de la Semmaris, société en charge de la gestion du Marché de Rungis, est réunie pour l'examen des comptes annuels. Sont présentés le compte d'exploitation, le bilan, le rapport d'activité, ainsi que plusieurs décisions parmi lesquelles le montant à fixer du dividende

annuel à verser aux actionnaires.

Alors que le chiffre d'affaire n'augmente que de 3,4% et que les bénéfices sont en baisse de 0,84%, il est proposé à l'assemblée de voter un dividende en progression de 24%! Pourtant, le marché de Rungis n'échappe pas à la crise: les tonnages sont en diminution et la situation de l'emploi est en berne. Les raisons sont aisées à comprendre: les consommateurs vont moins



de plus en plus sensible, et se répercute sur des questions aussi essentielles que l'alimentation.

Pendant ce temps, les deux actionnaires principaux de la Semmaris que sont le groupe immobilier Altaréa et l'État qui l'a fait entrer au capital n'hésitent pas à prélever sur le travail des entreprises et des salariés du MIN une dîme qui crève le plafond. Pourtant, chaque jour qui passe, les manchettes des journaux accumulent les informations qui mettent en accusation les dirigeants indélicats: stock options, parachutes et retraites dorés, explosion des dividendes écœurent un peu plus les salariés qui perdent leur emploi sur l'autel de la spéculation et cette France « d'en bas » qui n'a pour vivre que salaires et retraites bloqués.

Devant cette décision scandaleuse, en accord avec le Président du Conseil général, mon ami Christian Favier, j'ai formulé deux propositions : – d'une part, j'ai proposé que la progression de 24% du dividende soit affectée à la consolidation de la situation financière du Service médico-social des Halles (SMSH), si utile en premier lieu aux salariés du marché, mais aussi aux patients à petits revenus des communes riveraines qui bénéficient là du tiers payant et de l'acceptation de la CMU. À défaut d'être imité par les autres actionnaires, le Conseil général versera au SMSH une subvention exceptionnelle représentative de sa part dans la progression du dividende, soit 30 000€;

– d'autre part, devant la poursuite de la dégradation de la situation économique, j'ai proposé que le reste du dividende soit affecté à un fonds de solidarité destiné à aider les entreprises du Min qui viendraient à se trouver en difficulté, et à préserver les emplois susceptibles de s'en trouver menacés.

Cet exemple montre à son modeste niveau que la

crise n'est pas une fatalité et qu'il y d'autres perspectives que la course effrénée à l'accumulation financière. Une économie plus vertueuse, la solidarité et la coopération comme valeurs

dominantes, la santé et le bien-être des hommes plutôt que l'accaparement du profit, l'emploi avant la finance, cela est possible si les citoyens s'en mêlent et exigent que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts financiers des actionnaires, fût-ce l'État.

Chacun de nous peut peser à sa mesure sur des choix différents, plaçant au centre des décisions politiques et économiques le développement et les besoins humains, donc le partage des richesses. Rassemblés autour de cette référence humaniste, tout nous est possible, j'en suis convaincu.

Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué

Avec mon since devouement,

#### Erratum

Une omission s'est glissée dans l'avis de décès de Sœur Gabrielle paru dans notre dernier numéro. Il n'était pas précisé que lors de ses obsèques, Christian Nourry, maire adjoint, avait pris la parole à titre personnel. Toutes nos excuses à l'intéressé ainsi qu'aux proches de Sœur Gabrielle.

Et si l'on parlait

de partage?



Les membres du Conseil municipal d'enfants avaient invité tous les élèves de CM2 et de 6e à leur boum annuelle le samedi 16 mai. La convivialité était au rendezvous de ce moment résolument festif où une soixantaine de jeunes chevillais a pris d'assaut la piste de danse pour tanguer au rythme des tubes musicaux du moment.



Le 30 avril dernier, le traditionnel repas annuel des communautés religieuses a réuni autour d'une même table les représentants de toutes les communautés de Chevilly-Larue et Christian Hervy, le Maire. Ce moment d'exception placé sous le signe du partage, a été, comme à l'accoutumée, riche en échanges.



Le 1er juin, Christian Hervy, Maire, Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, et Pascale Dedieu, coordinatrice Petite enfance, visitaient le chantier du futur multi-accueil Petite enfance qui comprendra Les petites colombes, crèche de 35 places en accueil collectif régulier et occasionnel, et le relais d'assistantes maternelles. En présence de Sylviane Saget, architecte, et des représentants de l'entreprise Sadev en charge de la maîtrise d'ouvrage, ils ont apprécié l'avancée significative des travaux. À l'intérieur, les cloisonnements sont achevés et l'heure est aux finitions. La pose de l'habillage extérieur est en cours. Vivement la rentrée prochaine que ce nouvel équipement ouvre ses portes!



# **Hommage aux** combattants de la seconde guerre mondiale

e Maire, le conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants ont honoré la mémoire des victimes de la barbarie nazie et des combattants et résistants. À cette occasion, était dévoilée la nouvelle plaque des Chevillais « Morts pour la France » et sur laquelle figure quatre nouveaux noms : André Drouot, civil tué par balles le 24 août 1944, le père Mazurié, tué le même jour en voulant porter secours au résistant Jacques Hellouin, Raymond Bruin, mort au combat en Alsace le 27 juillet 1945 et, enfin, Yvette Nourry, résistante FFI tuée par balles le 23 septembre 1944. Dans son allocution, le Maire lui a rendu un hommage particulier: « Yvette Nourry a rendu un service inestimable à la Nation en s'engageant (...) pour libérer le territoire de son occupant et restaurer la liberté de notre peuple et la démocratie dans notre pays ».

#### 19 mai

# **Brevet de la Légion** d'honneur pour **Jean-Paul Homasson**

ean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Santé et aux Jumelages, et ex-médecin chef du Centre de pneumologie de Chevilly-Larue a reçu le brevet officiel de la Légion d'honneur des mains du sous-préfet, Marc-Etienne Pinauldt. Ce document vient certifier cette distinction qui lui avait été remise le 27 septembre 2007. Cette cérémonie a notamment eu lieu en présence de Christian Hervy, Maire, et Hélène Luc, ancienne sénatrice du Val-de-Marne. Etait également présente le D<sup>r</sup> Marie-Pierre Hervy, chef de service du centre de gérontologie de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, établissement avec lequel Chevilly-Larue mène des actions de prévention auprès des personnes âgées.



#### 18 juin

# Appel historique du Général de Gaulle

e 18 juin 1940, le Général de Gaulle lançait son appel à la résistance à la BBC. Plusieurs cérémonies auront lieu pour commémorer cet acte fondateur de la Résistance. Une levée des couleurs aura lieu à 10h30 au Monument aux morts. La cérémonie se poursuivra au collège Jean Moulin à 11h15 à l'invitation du principal du collège, du Maire, du Conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants. À cette occasion, l'assistance interprètera La Marseillaise et Le chant des partisans et déposera une gerbe au Monument aux morts. À 18h30, l'assemblée s'y réunira pour procéder à la lecture de l'Appel du Général de Gaulle



## Dimanche 21 juin

# Fête de la musique



15h : Ta ziqu'en scène

Les six groupes de musiques actuelles sélectionnés par le jury de *Ta ziqu'en scène* se succèderont sur le podium pour une scène ouverte avant le concert surprise du soir.

Place Nelson Mandela

18h : concert du conservatoire municipal

Le conservatoire municipal de musique et de danse célèbrera la fête de la musique en organisant un concert avec la participation de la chorale du conservatoire dirigée par Michel Souleillet et des ensembles instrumentaux dans lesquels élèves et professeurs du conservatoire joueront de concert.

Chapelle du Bon Pasteur (face au 27, avenue du Général Leclerc)

#### Dimanche 28 juin

## **Brocante d'été**

La brocante d'été se déroulera place de Lattre de Tassigny toute la journée du dimanche 28 juin. Le prix du mètre linéaire est de 6€ pour les Chevillais et 10€ pour les autres et les mètres sont à prendre par paires Inscriptions : formulaires à retirer à l'accueil de la mairie (88, avenue Général de Gaulle) ou au service économique (40, rue Élisée Reclus). Renseignements : France Braderie (01 43 24 53 65).

#### Vacances d'été

# Inscriptions aux séjours

Il reste quelques places aux mini-séjours et séjours des 6-12 ans, des collégiens et des lycéens en juillet et août.

Renseignements et inscriptions : pour les 6-12 ans auprès du service Enseignement-enfance (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 76) ; pour les collégiens auprès du pôle collégiens du SMJ (102, avenue du Général de Gaulle – 01 56 70 42 42) ; pour les lycéens au pôle lycéens du SMJ (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65).



Renseignements et inscriptions (ouvertes jusqu'au mercredi précédant la sortie choisie) : les lundis, mercredis et jeudis matin au service de l'Action sociale – 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 86).



# La parole aux habitants

Les rencontres de quartier, qui démarrent le 2 juin, sont une occasion exceptionnelle pour les Chevillais d'exprimer leurs points de vue sur la vie de leur quartier. Mais c'est toute l'année qu'ils sont invités à s'exprimer sur les grands projets de la ville via les comités de quartier, les réunions publiques, ...

# Et si vous donniez votre avis?

À partir du 2 juin, les Chevillais sont invités à participer à l'édition 2009 des rencontres de quartier. Les habitants des quartiers La Guinet et Bretagne sont les premiers invités à débattre ; le tour des habitants des quartiers Sorbiers-Saussaie, Larue et Centre viendra à la rentrée.

Après une pause d'une année en 2008 pour cause de période électorale, la Municipalité renoue avec le principe des rencontres de quartier. Temps forts de la démocratie locale, elles sont un moment privilégié de dialogue entre les Chevillais et la Municipalité. Le principe initial en est simple : c'est sur le terrain que le Maire et l'équipe municipale vont à la rencontre des

habitants en leur proposant de sillonner leur quartier afin de débattre avec eux de leurs préoccupations et de leurs propositions propres à améliorer leur lieu de vie. Sont ainsi notamment abordées des questions aussi bien liées à la vie quotidienne - stationnement, aménagement des voiries, propreté et gestion des déchets, tranquillité publique, ... - qu'à l'avenir des quartiers via leurs projets structurants : le futur lycée à Larue, la requalification du secteur Anatole France à

Bretagne, le devenir des Sorbiers-Saussaie, le centre administratif et culturel au Centre, l'arrivée du tramway à La Guinet, ... L'enjeu premier de cette nouvelle édition des rencontres de quartier est de cerner au plus près les besoins des habitants. Dans cet esprit, les occasions de rencontres et de débats ont été multipliées. Trois itinéraires sont désormais prévus par quartier afin de couvrir plus largement le

territoire. Une réunion publique se tiendra dans chacun d'eux : les ordres du jour, établis en étroite collaboration avec les comités de quartier, seront l'occasion d'aborder des questions plus générales concernant l'ensemble de la ville. Des rencontres avec les parents auront également lieu à la sortie des écoles et les habitants qui le souhaitent pourront aussi accueillir le Maire à leur domicile afin de s'entretenir avec lui

Les rencontres de quartier [...] contribuent à ce que chacun devienne vraiment acteur de la vie locale

André Deluchat, maire-adjoint délégué à la Démocratie participative

des préoccupations relatives à leur quartier dans un cadre plus personnel. Les syndicats de copropriété, les amicales de locataires, les associations, interlocuteurs particulièrement à même d'appréhender les besoins des habitants, ainsi que les résidents du foyer Arepa et de la maison de retraite Saint-Jean Eudes sont invités à participer pleinement à ces rencontres. Toutes les demandes des

habitants seront étudiées avec la plus grande attention par les services municipaux qui s'attacheront à rendre compte de la réponse qui sera apportée. « Les rencontres de quartier sont avant tout une démarche, un principe, qui contribuent à ce que chacun devienne vraiment acteur de la vie locale » souligne André Deluchat, maire-adjoint délégué à la Démocratie participative. Un principe que la Municipalité met

en œuvre toute l'année en sollicitant régulièrement les points de vue des Chevillais. L'habitude est déjà prise de consulter la population via les réunions publiques pour débattre des grands projets (tramway, secteur Anatole France, ...). Les comités de quartier contribuent tout autant aux débats d'idées qu'au développement du lien social entre les riverains. Les réflexions menées au sein des comités consultatifs relatifs aux centres de loisirs ou à l'aménagement du centre administratif

et culturel sont ouvertes aux habitants et aux associations. Ainsi, la Municipalité, depuis la nouvelle mandature, entend poursuivre et développer les invitations à la citoyenneté. Car, comme le souligne encore André Deluchat : « c'est la reconnaissance de la compétence citoyenne des habitants. Leur expertise en la matière vient compléter notre vision globale de la vie locale ».

**Géraldine Kornblum** 



# Chiffres clés

178

Le nombre de demandes formulées par les Chevillais à l'occasion des dernières rencontres de quartier en 2007.

90 000 €

Le montant de l'enveloppe globale destinée aux comités de quartier répartie en fonction des besoins de chaque comité de quartier. 75 000 € sont réservés à l'investissement, 15 000 € au fonctionnement.





- Pendant les rencontres de quartier, la Municipalité et les riverains débattent de propositions propres à améliorer le quotidien, comme ici dans le quartier Bretagne en 2007.
- **2** Les Chevillais sont régulièrement concertés sur les grands projets de la ville, à l'image de celui de l'aménagement du secteur Anatole France
- **3** Avec les comités de quartier, vie de la Cité rime aussi avec convivialité, comme ici lors de l'exposition *La relève du quartier* organisée par le comité de quartier Larue en octobre dernier..

Parole d'élue

# « Faire évoluer la ville en écoutant les habitants »



Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers

« Les rencontres de quartier sont un moment de concertation privilégié, de dialogues directs

avec les habitants, une occasion sans commune mesure d'aborder tous les problèmes concrets qui peuvent se poser dans l'environnement quotidien. La rue, le quartier, sont à une échelle que les habitants connaissent bien. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'ouvrir le débat sur des questions de fond, le principe étant de faire évoluer la ville avec les habitants, en répondant mieux à leurs besoins. Cette pratique démocratique contribue de manière conviviale à générer du lien social et ainsi lutter contre l'individualisme,

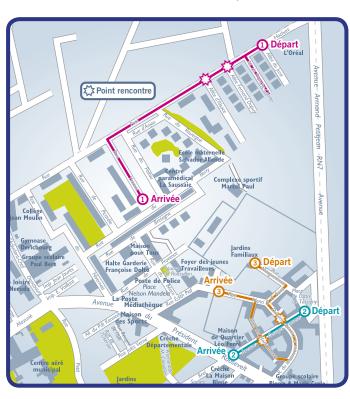
tout en faisant progresser la citoyenneté. Nous entendons la développer en soumettant de plus en plus de projets au débat public. C'est également une manière efficace d'être au plus près des besoins des habitants. Nous accordons une vive importance à ce que la réponse aux besoins alors exprimés soit très réactive : c'est le sens même d'un service public de proximité ».

## **Quartiers La Guinet et Bretagne**

# Rendez-vous aux premières rencontres de quartier

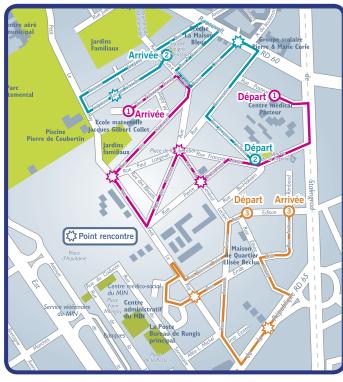
es riverains des quartiers La Guinet et Bretagne sont les premiers à être conviés aux rencontres de quartier afin d'exprimer leurs attentes, leurs remarques et de débattre

des grands projets. Outre les visites de quartier, le Maire et l'équipe municipale viendront à eux lors de rencontres à la sortie des écoles et d'une réunion publique.



# Les rendez-vous au quartier La Guinet

- mardi 2 juin à 16h15, rencontre à l'école maternelle Pierre et Marie Curie.
- vendredi 5 juin à 18h30, visite de quartier (itinéraire 1).
- samedi 6 juin à 14h, visite de quartier (itinéraire 2) avec pot convivial salle Léo Ferré vers 15h30 offert par le comité de quartier.
- **lundi 8 juin à 16h15,** rencontre à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie.
- **lundi 8 juin à 20h30**, réunion publique salle Léo Ferré (ordre du jour : le tramway, le projet d'aménagement Pierre et Marie Curie et le stationnement dans le quartier).
- jeudi 11 juin à 18h30, visite de quartier (itinéraire 3).



# Les rendez-vous au quartier Bretagne

- jeudi 25 juin à 18h30, visite de quartier (itinéraire 1).
- **vendredi 26 juin à 16h15**, rencontre à l'école maternelle Jacques-Gilbert Collet.
- **lundi 29 juin à 20h30**, réunion publique à la Maison des associations Lucie Aubrac (ordre du jour : le secteur Anatole France, la zone d'activités Petit Le Roy, le stationnement, la taille des haies, ...).
- jeudi 2 juillet à 18h30, visite de quartier (itinéraire 2) avec pot convivial au square Pougne-Hérisson vers 20h offert par l'association *les Corons*.
- samedi 4 juillet à 10h, visite de quartier (itinéraire 3) avec pot convivial vers midi à la résidence Anatole France offert par la CNL Anatole France.

# À chaque quartier ses rencontres

Les quartiers Sorbiers-Saussaie, Larue et Centre accueilleront eux aussi les rencontres le quartier à compter de la rentrée scolaire. Prenez date dès maintenant!

# Dans les quartiers Sorbiers et La Saussaie :

- jeudi 17 septembre à 18h30, mercredi 23 septembre à 18h30 et
- samedi 26 septembre à 10h : visites de quartier.
- lundi 21 septembre à 16h15 : rencontre à la sortie des écoles élémentaires Paul Bert.
- jeudi 24 septembre à 16h15 : rencontre à la sortie de l'école maternelle Paul Bert.
- jeudi 24 septembre à 20h30 : réunion publique.
- vendredi 25 septembre à 16h15 : rencontre à la sortie de l'école maternelle Salvador Allende.

## Dans le quartier Centre :

- mercredi 14 octobre à 18h30 et samedi
   17 octobre dans l'après-midi : visites de quartier.
- jeudi 15 octobre à 20h30 : réunion publique.

## Dans le quartier Larue :

- jeudi 1er octobre à 18h30, samedi 3 octobre à 10h et samedi 10 octobre à 10h :
- visites de quartier.
- vendredi 2 octobre à 16h15 : rencontre à la sortie de l'école élémentaire Pasteur.
- jeudi 8 octobre à 16h15 : rencontre à la sortie de l'école maternelle Pasteur.
- jeudi 8 octobre à 20h30 : réunion publique.

#### Le Maire à domicile

Vous habitez le même immeuble, la même rue, le même quartier et vous souhaitez rencontrer le Maire dans un cadre particulier ?

Vous pouvez le convier à votre domicile, vous-même ou avec vos voisins, afin de lui exposer vos demandes et de partager vos idées propres à améliorer votre environnement quotidien. Renseignements: cabinet du Maire (01 45 60 18 18) ou pôle Vie des quartiers (01 45 60 18 29)

## Comités de quartier

# Une interface entre les habitants et la Municipalité

endredi soir au repas de quartier, c'était vraiment sympa! ». Le 15 mai, dans le quartier Bretagne, et le lendemain à La Guinet on avait mis les petits plats faits maison dans les grands. Une convivialité qui fait la force des comités de quartier, comme le souligne Colette Biout, membre du comité de quartier La Guinet. « C'est aux habitants d'animer leur ville, de faire vivre leur quartier ». Mais par delà l'organisation de moments festifs, les comités de quartier ont vocation à rapprocher les gens, à les inciter à participer à la vie de la Cité et à jouer le rôle d'interface entre eux et la Municipalité. À ce titre, ils ont été impliqués

dans l'élabora-tion des rencontres de quartiers. « Aujourd'hui, notre ambition est de dynamiser les comités de quartier », explique Mostafa Rizki, conseiller municipal missionné sur la liaison avec les comités de quartier. Une belle occasion de voir renaître le comité de quartier Sorbiers-Saussaie qui vient de tenir sa première initiative conviviale le 26 mai lors du *Printemps des voisins*. Et bientôt, ce sera au tour du futur comité de quartier Centre, en cours de constitution, de vous convier à ses initiatives.

Pour rejoindre le comité de quartier Sorbiers-Saussaie : 01 46 87 42 95 (Elisabeth Brin).

Parole d'expert

# « Donner envie de s'approprier la ville »



Véronique Bourdon, responsable du secteur Démocratie locale et Vie des quartiers « Si les rencontres de

« Si les rencontres de quartier existent depui 1999, elles revêten

1999, elles revêtent cette année un caractère particulier. Dans chaque quartier il y aura plus d'itinéraires afin d'appréhender plus largement le territoire. Les occasions de débats sont également multipliées avec

les rencontres à la sortie des écoles et le Maire qui se propose de se rendre directement au domicile des riverains qui le demandent. Les comités de quartier ont été particulièrement sollicités dans l'élaboration des itinéraires et la préparation des ordres du jour des réunions publiques. Nous espérons que les Chevillais mais aussi les syndics de copropriétés, les amicales de locataires, les associations répondront présents à ces rencontres car ils sont particu-

lièrement à même d'intervenir sur les questions de proximité. Au terme de ces rencontres, une attention particulière sera portée au suivi des demandes des habitants, qu'elles reçoivent une réponse favorable ou non. Notre objectif étant d'être davantage à l'écoute de tous les citoyens, de mieux répondre aux besoins des habitants, de leur offrir un service public de proximité et de qualité tout en leur donnant envie de s'approprier la ville ».

AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PARTY	
une question ?	
une suggestion ?	
exprimez-vous	ļ

À découper et à remettre lors des rencontres ou à renvoyer en Mairie - Pôle Vie de quartiers 88, avenue du Général de Gaulle - 94550 Chevilly-Larue Formulaire également disponible sur www.ville-chevilly-larue.fr Demandes directement par mail à

	endirect@ville-chevilly-larue.fr	
lom :	Prénom :	
dresse :		
) Je souhaite participer au	comité de mon quartier	

#### **Service public**

# À toute demande sa réponse

l'occasion des rencontres de quartier, les habitants sont invités à faire part de leurs suggestions, remarques et idées visant à améliorer leur quotidien dans leur quartier. Ils peuvent d'ailleurs le faire dès maintenant en renvoyant le bulletin de participation ci-dessous. À chaque rencontre et réunion publique, le Maire et les élus seront accompagnés d'agents des services municipaux qui recenseront l'ensemble des demandes. Celles-ci peuvent également être formulées via le bulletin ci-joint ou via celui publié dans la plaquette de présentation qui sera distribuée aux riverains avant chaque rencontre de

quartier. La ville met actuellement tout en œuvre pour que ces demandes puissent également être formulées par internet à la rentrée. Après le temps des rencontres, viendra celui du suivi attentif des demandes. La faisabilité de chacune sera étudiée. « Sur l'ensemble des demandes de travaux de voirie émises lors des dernières rencontres de quartier, seules quelques-unes n'ont pas pu être réalisées », explique Jean-Pierre Pedron, responsable du service Voirie. Certaines sont programmées pour 2009. Mais il se peut également que l'intérêt d'un particulier aille à l'encontre de l'intérêt général, celui-ci primant toujours avant tout.

Parole de citoyen

# « Prendre le pouls des habitants »

#### François Laurent,

habitant du quartier Centre

« Le monde dans lequel nous vivons est malheureusement de plus en plus matérialiste, les relations humaines sont fragilisées. Dès que j'ai emménagé à Chevilly-Larue il y a 3 ans, j'ai pris contact d'une manière ou d'une autre avec mes voisins, notamment via une association que j'avais créée. Participer à la vie du quartier, rencontrer des gens d'horizons différents me semble le meilleur moyen de rendre notre environnement agréable. Je vais m'impliquer dans le comité de quartier Centre autant que me le permettra mon emploi du temps chargé. De même je participerai aux prochaines rencontres de quartier. Je trouve particulièrement intéressante cette manière de prendre le pouls des

Chevillais, d'aller au devant de leurs desiderata, d'essayer de faire que la ville soit en harmonie avec les habitants. Les gens ont souvent tendance à se plaindre : là, ils ont auront la possibilité de s'exprimer. À charge pour la Municipalité de tenir compte, autant que faire se peut, des remarques qui lui seront faites et de justifier les demandes qui n'auront pas été satisfaites ».

# Une *sembatsuru* en hommage à Sadako Sasaki



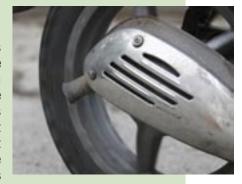
uiconque plie mille grue verra son vœu exaucé ». Connaissant cette légende, Sadako Sasaki, petite fille japonaise exposée au rayonnement de la bombe atomique d'Hiroshima, n'a eu le temps que d'en plier 644 avant de succomber en 1955 à l'âge de 12 ans. En sa mémoire et au nom de la paix, les élèves du collège Jean Moulin en ont plié plus de mille lors de la semaine japonaise organisée fin mars par

l'équipe enseignante qui a permis aux collégiens d'en connaître davantage sur la culture nippone. La sembatsuru ou guirlande de grues de papier qu'ils ont réalisée est actuellement exposée à la médiathèque Boris Vian. La Municipalité a rendu hommage à la jeune martyre mercredi 27 mai. Cette guirlande de papier sera envoyée cet été à la mairie d'Hiroshima pour être exposée parmi tant d'autres au mémorial de la paix.

# Nuisances sonores des véhicules :

# quelle est la règle?

ue les amateurs de deux-roues soient plus nombreux avec l'arrivée des beaux jours, cela se conçoit. Mais, tout comme les autres, cela n'empêche pas de respecter certaines règles de nature à de ne pas troubler la tranquillité publique. Les véhicules motorisés tout terrain à 2 ou 4 roues ne sont autorisés que sur les voies ouvertes à la circulation, leur utilisation dans les lieux de promenade étant interdite. L'utilisation de tout véhicule bruyant (quads, mini-motos, ...) est formellement interdite de 22 à 7 heures sur tout le territoire de la ville, qu'il soit public ou privé (rappelons effectivement que les mini-motos n'étant pas homologuées, elles sont formellement interdites



à la circulation sur la voie publique). Les pots à échappement libre, non homologués ou modifiés sont interdits, tout comme les régimes de moteur excessifs ; on ne peut donc laisser son moteur allumé lorsqu'on ne circule pas. En cas de trouble, le véhicule peut être immobilisé pendant 24 heures, pour une plus longue durée en cas de récidive. Les contrevenants sont verbalisés d'une amende de 45€ à 450€ selon la nature du délit. ●

# Une fin d'année en fêtes

Les rendez-vous à ne pas manguer :

#### Dans les crèches

Gaston Variot: mardi 23 juin à 17h30 Maison bleue: vendredi 26 juin à 17h30 Crèche départementale : vendredi 26 juin

à 17h30

#### Dans les maternelles

Jacques-Gilbert Collet: vendredi 12 juin à 18h Pierre et Marie Curie : samedi 13 juin à 10h Paul Bert: samedi 13 juin à 9h (portes ouvertes avec exposition des travaux d'enfants)

Salvador Allende: samedi 27 juin à 9h30 Pasteur: samedi 27 juin à 9h30

#### Dans les élémentaires

Pierre et Marie Curie : samedi 13 iuin à 10h

Paul Bert B: samedi 13 juin à 10h Pasteur: samedi 27 juin à 9h30



ranle-bas de combat au salon Latina coiffure situé 5, rue Edith Piaf : TF1 a décidé d'y tourner certaines scènes d'un épisode de sa série policière Le juge est une femme les 2, 3 et 4 juin, ce qui a quelque peu bousculé les habitudes. Les équipes de tournage sont arrivées la veille, le 1er juin, pour totalement « relooker » le salon. Après leur passage, le lieu était prêt pour que soit tournée LA scène de l'épisode, à savoir... celle du meurtre! « Ils sont venus plusieurs fois repérer les lieux », raconte Djamila Mahrez, gérante du salon, tout à fait enchantée que son commerce serve de décor à l'un des épisodes de cette série qu'elle affectionne. « Il leur fallait beaucoup d'espace et des grandes vitrines ». Quant à savoir la date à laquelle cet épisode sera diffusé, il est trop tôt pour le dire avec précision. Sachant qu'il s'appellera La dette, à vous de surveiller vos programmes TV vers novembre ou décembre.



#### **Ouartier La Guinet**

# Joyeuse pagaille dans le quartier!

evoilà le théâtre de la Croix-du-sud et sa pièce Joyeuse pagaille, celle-là même qui, il y a quelques mois, avait déjà enchanté le public du quartier Larue! C'est au tour des riverains de La Guinet de découvrir, à l'initiative de leur comité de quartier, ce classique du théâtre de boulevard. Alors vous saurez comment Marina, une jeune femme

célibataire, doit en une soirée se trouver une famille ...

Salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt).



scène : Guy

à 20 h 30

Entrée : 4 €

le chez vous



Alain N'Tamag: Un jeune tennisman q

Vainqueur de neuf tournois depuis septembre 2008, Alain N'Tamag, bientôt 21 ans, est un espoir pour le tennis français, une fierté pour le tennis chevillais. Après s'être entraîné de 2003 à 2005 à l'Élan, le jeune français né à Créteil quitte le club chevillais pour rejoindre tour à tour ceux de Montrouge, Champigny et Thiais Belle-Épine. Détecté aux sélections du *Team Lagardère* en 2007, son tennis s'affirme. Pourtant, le jeune champion n'hésite pas à revenir à l'Élan où il y retrouve l'entraîneur qui lui correspond le mieux : Chicco Abhay.

reize ans que le jeune athlète frappe dans la petite balle jaune... À sept ans, il rêvait plutôt de shooter dans le ballon. Mais le destin, le sachant doué pour le tennis, le détourna du terrain de foot pour l'amener sur le court. Raquette en main, Alain découvre qu'il a des prédispositions pour la discipline. S'il est rapide sur la balle et au service, son coup droit et son revers sont et resteront ses meilleurs atouts. La résine devient rapidement sa surface de prédilection. Enfant, il débute au club de Villejuif puis, intègre celui de L'Haÿ-les-Roses. Son arrivée au club de l'Élan lui fait rencontrer Chicco Abhay avec lequel il s'entraîne régulièrement de 14 à 16 ans. Un an plus tard, il rejoint le Club athlétique de Montrouge, époque où il est sélectionné pour les qualifications du tournoi juniors de Roland Garros. À sa majorité, Alain intègre le Red Star de Champigny. De retour sur la terre battue de Roland Garros avec les juniors, il s'incline cette année là au dernier tour et décroche la 41e place au classement ITF (International Tennis Fédération). Il enchaîne l'année suivante en récoltant son premier point ATP (Association of Tennis Professional). Il suit alors l'entraînement au Tennis Club de Thiais Belle-Épine. Classé 1 800° au classement ATP, il atteint ensuite ses premiers quarts de finale dans la catégorie séniors semi-pros pour terminer l'année 990°. Mais, alors qu'Alain N'Tamag est en pleine ascension, il contracte le paludisme lors d'un voyage au Nigeria. Alité pendant deux mois et demi, sa progression stoppée net, il sent peu à peu le doute l'envahir. Il le vainc pourtant lorsque son talent est repéré par le Team Lagardère, véritable pépinière de champions. Mais, conséquence d'un

repos forcé, ses résultats au fil des tournois ne sont alors plus au rendez-vous. Découragé, il rappelle l'entraîneur cher à son cœur : Chicco Abhay. « Il est le seul qui me corresponde ». Tous les jours de 10 à 18 heures, Chicco est le coach et l'ami, celui qui a su trouver les mots quand, ne voyant pas ses scores s'améliorer, Alain a failli arrêter le tennis de façon définitive en juillet 2008. Grâce à la foi de son entraîneur et surtout à sa rencontre avec Marion, escrimeuse de haut niveau, le jeune champion reprend confiance en lui. Calme et posé hors du court, Alain a désormais retrouvé la rage de gagner dès qu'il est face au filet. Depuis septembre 2008, il a remporté les tournois de Soisy-sur-Seine (91), Roncq (59), Vire (14), Auxerre (89), L'Haÿ-les-Roses, Vendôme (41), Chevilly-Larue, Draveil (91) et Surgères (17). Aujourd'hui sponsorisé par une grande marque de matériel de tennis qui lui fournit raquettes, sacs et cordages, Alain N'Tamag a pour objectif d'atteindre la 800e place mondiale d'ici la fin de cet été. Il vise la 200e place dans deux ans, avec pour but d'accéder aux qualifications des tournois du grand chelem. « Si je reste sérieux, mon rêve est d'être dans le top 100!» Face aux sacrifices que cela demande, Alain confie humblement qu'il a besoin d'être cadré. Chaque jour, il apprend ce qu'est la rigueur aux côtés de son entraîneur. Il sait que sans elle, jamais Rafael Nadal ni Roger Federer qu'il admire tant n'auraient accompli ce parcours. Il sait qu'elle est sa clé, celle qui lui permet de donner sur le circuit tout ce qu'il a dans les tripes... Sans cette clé, il n'aurait pas pu quitter une carrière qui, il y a quatre ans encore, l'orientait vers la vente!

Florence Bédouet

# ui monte, qui monte...

# **Aménagements urbains**

À Chevilly-Larue, la voirie et les équipements publics sont progressivement aménagés pour faciliter les déplacements des personnes handicapées.



# Le handicap au cœur des préoccupations

irculer sur la voie publique lorsqu'on est handicapé moteur ou visuel relève parfois du parcours du combattant.

Trottoirs endommagés ou trop étroits, voitures stationnées sur les bas-côtés : l'espace public n'est malheureusement pas toujours adapté à leurs besoins spécifiques en matière de déplacements. Dans cet esprit, une commission pour l'accessibilité du domaine public aux personnes handi-

capées a été chargée de réaliser, conformément à la loi, un diagnostic sur les cheminements piétons et le patrimoine immobilier communal. En son sein, un comité consultatif composé de représentants d'associations d'handicapés, d'élus et de techniciens s'était au préalable réuni. Cette étude, réalisée entre juillet et décembre 2008, dresse un état des lieux globalement satisfaisant de l'accessibilité de l'espace public et préconise de

nouveaux aménagements visant à favoriser les déplacements des Chevillais en fauteuil roulant. D'ici 2015, l'ensemble des établissements publics de la ville devrait donc être rendu accessible aux personnes handicapées et des travaux d'amélioration de la voirie (élargissement des trottoirs, déplacement de mobiliers urbains...) permettront de faciliter leurs trajets au sein de l'espace public. « Nous sommes en avance sur la loi, l'accès

# « Circuler est parfois difficile »



Il est parfois difficile de circuler en ville lorsqu'on est non-voyant. Certains riverains garent leur voiture sur les trottoirs ou oublient de rentrer leurs poubelles, ce qui m'oblige à descendre sur la chaussée pour les contourner.

Les branches qui dépassent des jardins et arrivent

au niveau de mon visage sont aussi très embêtantes. Heureusement, à Chevilly-Larue, nous sommes plutôt gâtés en matière d'équipements : les bandes podotactiles et les feux sonores implantés aux abords de certains passages piétons me permettent de me repérer dans l'espace et de traverser la route en toute sécurité ».

Christiane Laurent, chevillaise non-voyante



de certaines infrastructures demandent à être améliorés mais les quartiers du Cœur de ville et de La Guinet sont déjà adaptés » constate Didier Dubarle, maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public. À Chevilly-Larue, les dispositifs visant à faciliter les déplacements des personnes handicapées se multiplient. Le nombre de places de stationnement qui leur est réservé ne cesse de croître et

plusieurs structures publiques telles que la médiathèque, le Centre culturel ou la maison des arts plastiques Rosa Bonheur sont déjà équipés d'ascenseurs et de rampes d'accès pour handicapés afin d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Dans l'objectif de favoriser les activités des sections handisports, très développées à Chevilly-Larue, le programme de restructuration du parc des sports prévoit la mise en accessibilité de l'ensemble de ses locaux aux athlètes en fauteuil

La Municipalité a par ailleurs récemment attribué une subvention à l'association de l'École des chiens guides d'aveugles de Paris qui a remis gratuitement deux chiens à des Chevillais non-voyants, dont Christiane Laurent fait partie: « l'arrivée de ma chienne Bechet a changé mon quotidien. Grâce à elle, je suis beaucoup plus autonome ». Autre dispositif facilitant le déplacement des non-voyants : la pose de bandes podotactiles et l'installation de feux sonores aux abords de plusieurs passages piétons pour faciliter les déplacements des

# Chiffres clés

## **11 février 2005**

Date d'entrée en vigueur de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle impose aux collectivités territoriales la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015.

58

Le nombre de places de stationnement réservées aux personnes handicapées à Chevilly-Larue.

Le nombre de carrefours routiers dont les passages piétons sont équipés de feux sonores à Chevilly-Larue. D'ici la fin de l'été, ils seront au nombre de 6.

non-voyants. Dans cet esprit, les carrefours du boulevard Jean Mermoz permettant d'accéder à la Croix du sud seront, eux aussi, équipés de feux sonores d'ici la fin l'été.

Léa Goutmann-Becker

# « Partage de l'espace public »



otre démarche politique s'inscrit dans une volonté de partage de l'espace public. La ville s'attelle depuis plusieurs années à l'aménagement de son domaine public afin d'améliorer son accessibilité aux personnes handicapées.

Le plan de réorganisation du stationnement, actuellement

mis en œuvre sur la ville, fait partie intégrante de cette démarche. En évitant que les voitures ne stationnent sur les trottoirs, l'objectif est de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ou non-voyantes ».

> Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public

# « Déplacements facilités »



es dernières années, la circulation dans la ville et l'aaccès aux structures publiques chevillaises ont été nettement améliorés pour les personnes handicapées : la médiathèque et le Centre culturel sont équipés

d'ascenseurs qui me permettent d'y circuler sans difficulté.

Pour mes déplacements dans le Val-de-Marne ou en direction de Paris, j'utilise *Filival*", le service départemental de transport de personnes à mobilité réduite. Chaque trajet me coûte le prix d'un ticket de métro, c'est vraiment très pratique ».

Mohamed Bouzi, Chevillais handicapé moteur

\*Renseignements : www.cg94.fr ou 0 810 0 810 94 (coût d'un appel local)

# **Conseil municipal**

Les principales délibérations du conseil municipal du 9 juin 2009 à 19h (salle du conseil)

- Approbation du compte administratif du budget 2008 de la ville
- Approbation du compte de gestion du budget 2008 de la ville
- Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2009 et instauration des tarifs du local de répétitions musicales
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la CNL Anatole France pour les frais de justice engagés contre ICADE
- Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité avec les populations touchées par le séisme de L'Aquila en Italie du centre
- Sollicitation financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les travaux de réaménagement et d'extension des centres de loisirs Paul Bert
- Sollicitation financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'acquisition du mobilier des nouveaux centres de loisirs Paul Bert
- Approbation de la convention de renouvellement urbain-contrat urbain de cohésion sociale avec la région Île-de-France

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

## Aide aux projets

# Avis aux initiatives jeunes!

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous souhaitez mener à bien un projet ? Vos initiatives, collectives ou individuelles, sont tournées vers la solidarité, la paix, la fraternité, les échanges internationaux, l'environnement, ou sont de natures sportive, culturelle, ... ? Le pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse vous propose un accompagnement individualisé pour vous guider dans vos démarches techniques, administratives et financières.

Les dossiers d'aide aux projets sont à retirer jusqu'au 30 juin au pôle jeunes adultes du SMJ 15, rue Henri Cretté (01 46 87 81 28)

#### TI SPD

# **Quels pouvoirs de police pour le Maire ?**

La commission Cadre de vie-habitat du conseil local de sécurité et de prévention de la délinguance (CLSPD) a réuni le 14 mai autour d'une même table Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance, les agents chargés de la surveillance des voies publiques (ASVP) ainsi que les représentants de la police nationale, de comités de quartiers, d'amicales de locataires et de bailleurs. À cette occasion était rappelée la nature des pouvoirs de police du Maire. Garant de l'ordre public et en tant qu'autorité communale, le premier magistrat d'une ville possède des pouvoirs en matière de police administrative générale afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité des habitants de sa commune. Il dispose également de certains pouvoirs de police spéciale attachés à des domaines particuliers (circulation et stationnement, édifices menaçant de ruine, ...). Il a, en outre, la qualité d'officier de police judiciaire. Ces compétences doivent toutefois s'articuler avec celles d'autres autorités de police, en particulier le préfet. D'autant que dans les communes de plus de 10 000 habitants comme la nôtre, est institué le régime de la police d'État. Ce sont donc les forces de police qui ont le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, sauf en ce qui concerne les troubles de voisinage, et qui sont notamment chargées de la bonne exécution des arrêtés de police du Maire.



Le 14 mai, la commission Cadre de vie-habitat du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) se réunissait.

# La mixité sociale au cœur de la réussite scolaire

À l'heure des débats pour lutter contre l'échec scolaire, la Municipalité reste convaincue que la mixité sociale à l'école demeure un facteur de réussite pour tous les élèves.



our la rentrée prochaine, la ville est parvenue à obtenir une ouverture de classe à l'école élémentaire Pasteur. Une seconde devrait être prochainement décidée à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. Ces ouvertures permettront de maintenir des effectifs raisonnables dans les classes et favoriseront ainsi la réussite scolaire des jeunes chevillais. Mais cette réussite ne tient pas qu'au nombre d'enfants par classe. Dans la lignée des débats contre l'échec scolaire menés par les professionnels de l'éducation, et n'en déplaise à ceux qui mettent à mal les fondements de l'école républicaine, la mixité sociale demeure un facteur essentiel à la réussite scolaire de tous les Chevillais. En accueillant en son sein des enfants de tout milieu social, l'école est un vecteur d'intégration pour tous. « L'école laïque est le lieu de rencontre de toutes les sensibilités sociales et culturelles » explique à ce propos Gilles Strawtzynski, chercheur en sciences de l'éducation qui a enseigné pendant dix ans à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie.

« Elle absorbe les différences de chacun pour devenir le creuset des valeurs de la République ». Ce principe de mixité sociale est aujourd'hui remis en cause par le Gouvernement qui a notamment, depuis 2007, assoupli la carte scolaire permettant ainsi aux parents de choisir un établissement scolaire en fonction de sa réputation ou du public qui le fréquente!

Cette mesure risque de développer une école à deux vitesses et, surtout, de priver les enfants des bienfaits altruistes de la mixité sociale. « Dans les classes au sein desquelles le mélange social est important, le partage et l'entraide entre les enfants sont souvent très prononcés et cette ambiance de travail profite à tous les élèves », témoigne encore Gilles Strawtzynski. Ainsi, la mise en commun des vécus et des points forts des élèves issus de différentes origines sociales constitue une source d'enrichissements et de stimulation bénéfique à l'ensemble du groupe.

Léa Goutmann-Becker

## Permanences des élus

#### Christian Hervy,

Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3° du mois) à partir de 15h à l'hôtel de ville, le 3° vendredi du mois à partir de 15h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.

#### Didier Dubarle,

premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

#### Hermine Rigaud,

maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

#### André Deluchat,

maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendezvous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

#### Élisabeth Maillefert,

maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

#### Jean-Paul Homasson,

maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

#### Bruno Tranchant,

maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendezvous au 01 45 60 18 03

#### Christian Nourry,

maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01.45.60.18.69 (sécurité et prévention de la délinquance)

#### Stéphanie Daumin,

maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers: mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

#### Élisabeth Lazon,

maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

#### Nora Lamraoui-Boudon,

conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

#### Murielle Desmet,

conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendezvous au 01 45 60 18 01

#### François Pernigotti,

conseiller municipal délégué à l'Economie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

#### Émilie Petit,

conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

#### Nathalie Sans-Sevaux,

conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

#### Marc Delorme,

conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

#### Élyane Darmon,

conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

#### Dominique Lo Faro,

conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

# actions

# essions des ČIU (B)

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

#### Martine Tarbès Conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires

# Revenu de Solidarité Active : une machine à précariser.



Le mois dernier, nombre d'entre-vous ont été confrontés à la fermeture des lieux d'accueil de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val-de-Marne

durant trois semaines, liée à la mise en place ce mois-ci du Revenu de Solidarité Active (RSA). La CAF demandait à l'État la mobilisation de 2 000 salariés pour organiser le paiement de cette nouvelle allocation, or seules 800 personnes ont été mises à disposition, obligeant la CAF à prendre cette décision exceptionnelle. Cette allocation va concerner les bénéficiaires actuels de l'API (allocation parent isolé) et du RMI ainsi que les salariés à très bas revenus qui, eux, toucheront un complément de salaire de la part de l'État. Ne nous y trompons pas : ce qui pourrait apparaître comme un objectif louable pour améliorer le pouvoir d'achat de ces travailleurs pauvres est en réalité le meilleur moyen d'ériger la précarité en système. C'est une façon de subventionner de manière pérenne les bas salaires, encourageant les employeurs à multiplier les emplois précaires et à temps partiel. Ce dispositif élude les questions centrales de la hausse du salaire minimum et de l'ouverture immédiate de négociations salariales dans toutes les entreprises, pour une réinsertion des plus démunis vers des emplois stables et décemment rémunérés. Quelles que soient ses réticences, le Département, chargé par la loi de mettre en œuvre ce dispositif, sollicite aujourd'hui l'appui des communes pour le traitement des dossiers. Un exemple assez inquiétant, à la veille de grandes réformes institutionnelles, sur la façon dont l'État enferme les marges d'actions des collectivités territoriales.

#### François Pernigotti Conseiller municipal délégué, élu du groupe Socialistes et apparentés

## L'économie sociale et solidaire (ESS) : remède à la crise ?



Depuis plusieurs mois, nous vivons et subissons une très grave crise financière entraînant des répercussions économiques et sociales très violentes

en France et en Europe : baisse du pouvoir d'achat et de l'emploi, hausse spectaculaire du chômage, de la pauvreté et de la précarité... Dans ce contexte, l'ESS s'impose de plus en plus comme une nécessité. Elle est maintenant perçue et admise pour l'immense diversité de ses champs d'actions

Radicaux de gauche

et leurs répercussions humaines et sociales, pour la défense des plus fragiles. En prenant appui sur des expériences locales concrètes - menées en particulier par des exécutifs socialistes -, nous devrons convaincre nos concitoyens de leurs intérêts multiples en termes de lien social, de pérennité économique, de développement durable et d'innovations. Nous avons à construire, ensemble, un projet de société juste et équitable pour tous. Une fenêtre s'ouvre. Il ne tient qu'à nous d'en tirer profit et d'œuvrer pour aller vers une société plus juste, socialement responsable et proche des plus démunis. Rappelons que la Municipalité de Chevilly-Larue a adhéré depuis plus de dix ans au Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) et que le Pôle local d'économie solidaire agit dans différents domaines, à commencer par le commerce équitable, les échanges de savoirs, l'aide à la création d'entreprises solidaires et durables. Nous aurons l'occasion de développer plus largement toutes ces actions et réalisations très prochainement.



# Produire et consommer différemment... c'est possible!

La quinzaine du développement durable qui s'est tenue en mai, a été l'occasion d'actions multiples sur la ville à l'initiative du Pôle d'économie solidaire chevillais (PESC)(\*): du petit-déjeuner équitable, aux échanges avec les collégiens et les Chevillais en passant par la prise en compte de produits bio et/ou équitables par les commerçants et les associations locales sans oublier la ville, partenaire privilégié. Cet investissement militant recueille de plus en plus d'adeptes. C'est encourageant. De nouveaux liens sociaux et économiques surgissent entre producteurs et consommateurs. En France l'agriculture biologique, avec ses 3% de surfaces agricoles est loin derrière les 17% de l'Italie. Les consommateurs, de plus en plus soucieux de connaître ce qu'il y a dans l'assiette, sont un appui majeur pour peser sur les décisions en matière de politique agricole. Toutes les actions spécifiques et multiples sont à encourager. Qu'il s'agisse des associations d'insertion qui marient produits biologiques et insertion ou qu'il s'agisse des AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne), toutes œuvrent pour une consommation écologiquement saine, socialement équitable et économiquement viable. Faute d'adhérent(e)s suffisants, la livraison des paniers des potagers de Marcoussis a été suspendue et nous le regrettons mais rien n'est définitif... Quant aux AMAP, un certain nombre existe dans les villes avoisinantes. Et Chevilly-Larue, c'est pour bientôt? Encore une fois, tout dépend de nous et de vous...

(\*) 1, avenue Franklin Roosevelt – 01 45 60 43 09 - infos@lepole.com

# Une retraite bien méritée.



Les élus discutent, délibèrent, votent... En amont des décisions, un énorme travail est réalisé par l'administration. Contacts, élaboration des dossiers ; les

« travailleurs de l'ombre » sont actifs mais trop oubliés. Aussi, je voudrais remercier Antoinette Mazaleyrat, responsable du secteur Prévention-Santé qui va prendre sa retraite. D'origine normande, Antoinette arrive à Paris à 17 ans. Son père est mineur de fer. Elle est embauchée à l'office HLM de Kremlin Bicêtre où elle restera 23 ans avant d'arriver à Chevilly-Larue. Elle occupera divers postes : enseignement, enfance, action sociale. Ensemble, et de façon non exhaustive car la liste serait trop longue, nous agissons dans divers domaines de la prévention : bucco-dentaire, équilibre alimentaire, actions anti-tabac, anti-alcool dans les écoles, dépistage des cancers et vaccination anti grippale pour le personnel communal, informations médicales et vaccinations au foyer ADEF... Sa dernière tâche : la mise en place des défibrillateurs dans la ville. Son parcours la conduit naturellement au syndicalisme. Adhérente à la CGT en 1990, elle en deviendra secrétaire pour Chevilly-Larue. La lutte pour le progrès social, le refus des inégalités sont ses préoccupations quotidiennes. Pour terminer, j'ajouterai ses compétences, sa disponibilité, son dévouement et sa gentillesse pour dire que j'ai été un élu privilégié. La réorganisation du service me laissera un peu orphelin. Merci Antoinette et bonne retraite.

**Pascal Boyer** Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes, verts et citoyens

# Dégradation du service public à Chevilly-Larue.



Malgré des dénonciations permanentes de la politique gouvernementale, le Maire, lorsqu'il en éprouve le besoin, s'engouffre dans la brèche

des textes votés. En effet, ayant à faire face, certainement, à une demande accrue de place en crèches, et sans parler de mauvaise anticipation des besoins de la population, un texte proposé en conseil municipal, porte de deux à trois, le nombre d'enfants accueillis régulièrement par les assistantes maternelles « volontaires » de

la crèche familiale. À périmètre et personnel constants on augmente ainsi le nombre d'enfants accueillis. Le problème dans cette démarche est qu'en agissant ainsi, on annule une grande partie du qualitatif mis en place dans les mandatures précédentes et on accepte le quantitatif prôné par la CAF et favorisé par les textes du gouvernement qui vient récemment de porter de trois à quatre, le nombre d'enfants pouvant être accueilli par les assistants maternels. Nous pensons donc que l'orientation donnée au texte municipal (modification du contrat CAF) ne fait que renforcer, dans le cas de la crèche familiale, l'aspect garde d'enfant, au détriment de l'éveil du tout petit, qui y vit ses tous premiers mois d'existence et nécessite une attention soutenue, forcément moins présente lorsqu'ils sont trois. La critique se voulant constructive, nous émettons la proposition suivante : réfléchir à développer un service de garde, occasionnel ou permanent, intergénérationnel – étudiants, aînés, sans activité...-, encadré par des professionnels de la petite enfance de la ville, et sous caution morale de celle-ci.

Jean Franco Capirchio Président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits

## Point sur le fonctionnement des centres de loisirs.



Lors du comité consultatif relatif aux centres de loisirs du 26 mars 2009, le bilan de fonctionnement des centres de loisirs a été présenté. Il y a actuel-

lement 9 centres de loisirs (5 pour les maternels et 4 pour les primaires) à Chevilly-Larue. La tendance générale de la fréquentation des centres de loisirs est à la hausse pour les maternels et pour les primaires.

Cette réunion avait également pour objectif de présenter les projets à court terme et de poursuivre la réflexion sur la création d'un nouveau centre. À court terme, le centre de loisirs de Paul Bert sera réaménagé. Les travaux porteront essentiellement sur le remplacement des préfabriqués des maternels très anciens par une construction modulaire intégrant de nouveaux équipements techniques, un accès direct aux locaux de l'école maternelle et la création d'une surface supplémentaire dédiée au centre de loisirs primaire. Notre groupe approuve sans réserve ce projet. Concernant le projet à long terme, deux possibilités ont été présentées : réhabilitation et extension du centre primaire actuel Pablo Neruda ou construction d'un nouveau centre. Dans ce cas, quatre hypothèses d'implantation ont été présentées : quartier des Sorbiers, terrain RNIL7, terrain quartier Larue et terrain Petit Le Roy. Une réunion spécifique concernant le centre de loisirs sera prochainement programmée. Notre groupe sera particulièrement vigilant au projet qui nous sera présenté. Il devra offrir une réponse concrète aux besoins des familles et être adapté à chaque tranche d'âge en respectant le bien-être et la sécurité de nos enfants.

**Armand Tisseau** Conseiller municipal Modem, Nouveau centre et non-inscrits

# Mauvais point.



À l'occasion du dernier du Conseil municipal consacré au vote du budget, un élu de la majorité municipale a cru bon de commenter le sujet de

ma précédente tribune : le remboursement des impôts indûment perçus en 2008 pour la part communale des taxes foncières des copropriétaires des Magnolias et du Cœur de ville. Celui-ci affirmait le 30 mars 2009 que le remboursement était intervenu depuis déjà 2 mois. S'il s'était donné la peine de prendre contact avec la Trésorerie de Villejuif, il aurait appris que la notification de l'administration fiscale était datée du 12 février et que les remboursements sur les sommes étaient échelonnés entre fin février et début avril. Où sont donc les prétendus 2 mois échus? Non content de cette fausse affirmation, le même élu en charge du budget s'est permis d'ironiser sur les « pauvres copropriétaires » concernés. Faut-il comprendre que les presque 600 indûment prélevés auprès de chacun d'eux, dont on sait qu'ils se sont tous lourdement endettés pour l'acquisition de leur logement, représentent une somme dérisoire? Face à de tels propos, et dans la mesure où l'administration fiscale refuse de rembourser l'année 2007 en arquant du fait que seule la Municipalité peut prendre une telle décision, peut-on en déduire que cette dernière remboursera directement ces 600€, objets de la dérision, à chacun des « pauvres copropriétaires » injustement taxés? À ceux qui confondent Conseil municipal et attaques personnelles, je retourne les propos du même élu: il y a des bons points qui se perdent.

Pour réagir : atisseau@waika9.com

## **Exposition**

# Quand la BD se frotte à la réalité...

Du 2 au 25 juin, la médiathèque Boris Vian propose à son public de découvrir le travail, emprunt d'actualité, d'une vingtaine d'auteurs de bandes dessinées, à travers l'exposition *BD reporters*.

arce que bande dessinée ne rime pas toujours avec fiction, Xavier Löwenthal, Christian Cailleaux et Damien Roudeau explorent le monde réel pour le retranscrire du bout de la plume. Ces trois « BD reporters », témoins discrets devenus, par l'écriture et le dessin, de subtils chroniqueurs de notre monde, viendront rencontrer les Chevillais à l'occasion de l'exposition BD reporters, réalisée par le salon de la Plagne, avec le soutien du centre Georges Pompidou. Le premier des trois a enseigné l'art de la BD à une tribu d'Indiens Tawakhas du Honduras pour les aider à sauvegarder leur langue. Il a publié, à son retour, son journal de bord, écrit pour sa bien-aimée restée en Europe. « Quand je ne suis pas en voyage, je raconte des histoires de voyages » s'amuse de son côté Christian Cailleaux qui arpente le monde à la recherche de nouveaux moments de partage à coucher sur papier. De ces derniers naîtront une dizaine de BD qui invitent à l'évasion. Damien Roudeau considère pour sa part qu' « il y a un voyage dans chaque rencontre, qu'on soit en bas de chez soi ou au bout du monde ». Il a donc vécu en immersion notamment au sein de communautés Emmaüs ou de groupes de sansabris et de squatters pour comprendre et restituer, par la bande dessinée, la vie de ces microcosmes.



À Chevilly-Larue, l'auteur animera également trois séances d'atelier de création de BD reportage à destination des adolescents et des adultes.

Exposition *BD Reporter* du 2 au 25 juin.
Rencontre-dédicace avec les auteurs
le samedi 13 juin à 16h.
Ateliers BD Reportage les mercredis 27 mai,
3 juin et 10 juin de 16 à 18h (sur réservation).
Médiathèque Boris Vian
25, avenue Franklin Roosevelt
(01 45 60 19 90)



Le Grand prix des jeunes lecteurs du Val-de-Marne a été remis à Yoann Quefféléant par le Maire le 12 mai dernier, au collège Liberté.

# Le grand prix des jeunes lecteurs est Chevillais!

ravo à Yoann Quefféléant, élève en classe de 6° au collège Liberté! Ce dernier s'est vu décerner le Grand prix des jeunes lecteurs 2009 pour le Val-de-Marne, le 12 mai dernier. Sélectionné parmi 500 candidats du département grâce à son commentaire sur le livre de Gilbert Schlogel, Les princes du sang, il a également remporté le 1er prix d'Île-de-France. À ce titre, il a été nommé membre du jury national chargé d'attribuer le 25e Grand prix des jeunes lecteurs à l'auteur d'un des huit ouvrages en lice dans ce concours. Résultat samedi 27 juin. ●

# **Un carnaval pour tous**

es sons des surdos, tambourins et autres percussions brésiliennes résonnent chaque semaine depuis le 1er avril au foyer des anciens

Gabriel Chauvet. Une vingtaine d'enfants de l'initiative Pieds d'immeuble de la Maison pour tous et de personnes âgées du foyer préparent activement la batucada intergénérationnelle qui fera vibrer le carnaval de la fête communale, le 20 juin, au rythme de la samba. « C'est très enrichissant de partager des moments comme ceux-là avec les enfants » se félicite Anita, une retraitée. Et les réjouissances ne font que commencer puisque les 250 enfants de l'école Pasteur, qui ont aussi appris à manier les percussions brésiliennes à l'école, se joindront à cette grande batucada qui sera accompagnée par le char du foyer des anciens. Le carnaval de la fête communale s'annonce rythmé! ●

#### Avis aux carnavaleux!

- → Rendez-vous le mercredi 17 juin à 18h30 à l'école Paul Bert B pour la répétition générale du défilé :
- → La distribution des costumes aura lieu entre le 15 et le 19 juin de 10 à 19 heures à l'atelier situé dans l'ancienne mairie (88, avenue du Général de Gaulle);
- → Rendez-vous en costume le samedi 20 juin à 13h rue Edith Piaf pour le départ du carnaval.



## **Inscriptions**

# Conservatoire municipal de musique, de danse et d'arts plastiques

n musique et danse, inscriptions des nouveaux élèves du 15 au 19 juin de 14 à 19h au secrétariat du Conservatoire de musique et de danse (102, avenue du Général de Gaulle - 01 56 70 42 45).

Les disciplines enseignées

Enfants dès le CE1 et adultes : accordéon, alto, basse électrique, basson, batterie, chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec et traversière, guitare classique et électrique, hautbois, piano, percussions, saxophone, synthétiseurs et musiques actuelles, trombone, trompette, tuba, viole de gambe, violon et violoncelle :

**Enfants à partir de 6 ans et adultes :** éveil musical, formations musicales, chorales enfantines, chœur adolescent et jeunes

adultes, chorale et groupe vocal, ensembles, orchestres, atelier jazz. Les ensembles et chorales se produisent à plusieurs reprises au cours de l'année. Il n'est pas nécessaire de lire la musique pour s'inscrire dans une chorale ou un chœur.

**Enfants à partir de 5 ans et adultes :** danses classique, contemporaine, modern' jazz, de salon, mise en forme et préparation à la danse.

Les inscriptions ou réinscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur se dérouleront du 7 au 11 septembre du lundi au vendredi de 14 à 20h. Les ateliers

Maison des arts plastiques Rosa Bonheur 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37)

reprendront le 14 septembre.

# **BD Reporters**

Du carnet de voyage au reportage, du récit imaginaire à la quête d'identité, la BD reportage, en s'emparant des thèmes de société et d'actualité, explore ces nouveaux territoires où la réalité rattrape la fiction. La médiathèque vous invite à la découvrir en juin à travers une exposition, un atelier et une rencontre avec les auteurs Christian Cailleaux (*R97*, *les hommes à terre*, récit co-signé avec Bernard Giraudeau), Xavier Löwenthal (*Lettres à Pauline*) et Damien Roudeau (*De bric et de broc*). En attendant, voici quelques coups de cœur de la médiathèque Boris Vian.

## Frères d'armes

Cachemire, de Ahmed Nasser et Singh Saurabh; Kerala, de P.P Abdul Sultan et Partha Sengupta - Éd. Casterman, 2009



eux histoires qui puisent leur inspiration d'une thématique commune : les fondamentalismes religieux. *Cachemire* relate le parcours chaotique d'un jeune kashmiri qui s'engage dans la lutte armée au nom de l'islam. *Kerala* raconte l'histoire de deux frères, l'un ayant suivi une formation occidentale,

l'autre étant devenu un leader religieux craint et respecté dans son village. Si ces récits magnifiquement mis en scène s'ancrent dans la réalité indienne, le regard qu'ils portent sur l'intolérance et les extrémismes est résolument universel.

# **Pyongyang**

Guy Delisle - Éd. L'Association, Coll. Ciboulette, 2003



Bienvenue à Pyongyang! Son aéroport sans lumière, ses hôtels de cinquante étages où seul le quinzième est éclairé, ses photos de Kim Il-Sung et de Kim Jong-Il placardées un peu partout... sans oublier ses camps de rééducation ni sa population soumise à une terreur quotidienne.

Guy Delisle a travaillé quelques mois dans un studio d'animation de la capitale nord-coréenne. Il nous dépeint de façon humoristique l'une des villes les plus fermées au monde, un univers absurde et tragique où règnent en maîtres le culte de la personnalité des dirigeants, la terreur qui emprisonne la vie quotidienne et un sens de l'absurde aux accents kafkaïens.

# Correspondante de guerre

Daphné Collignon et Anne Nivat - Éd. Soleil, 2009



e livre est le fruit d'une rencontre entre un auteur de bande-dessinée, Daphné Collignon, et un grand reporter, Anne Nivat. Dans des pays en guerre (Tchétchénie, Afghanistan, Irak), Anne Nivat raconte le quotidien des habitants, les témoignages

et les histoires qui permettent de vivre, et parfois de comprendre, les conflits de l'intérieur. Dans cet album surprenant, les dessins se mêlent aux photographies, tout comme les entretiens entre les deux femmes aux souvenirs de reportages. Le portrait tout en finesse de cette journaliste forte et volontaire, qui n'hésite pas à parler de ses moments de doutes et de peur, est captivant.

#### Un homme est mort

Kris et Etienne Davodeau - Éd. Futuropolis, 2006



Prest, le 17 avril 1950. Un ouvrier en grève est tué par la police au cours d'une manifestation. René Vautier, cinéaste engagé et militant, est chargé

de filmer les événements pour témoigner. Un homme est mort relate cet épisode tragique. Kris et Etienne Davodeau nous offrent une BD-témoignage pleine de tendresse et d'émotion sur le mouvement ouvrier français des années 50. Un remarquable travail de mémoire.

## **Droit du sol**

Charles Masson - Éd. Casterman, 2009



ayotte, île française du bout du monde... Paradis... enfer... où cohabitent expatriés, coopérants, nantis et laissés-pour-compte. À travers

différents portraits, Charles Masson nous livre le témoignage puissant d'un homme en colère qui veut provoquer notre indifférence et nous alerter sur le sort insoutenable réservé aux clandestins comoriens.

# Le photographe (3 tomes)

Emmanuel Guibert, Didier Lefèvre et Frédéric Lemercier - Éd. Dupuis, Collection Aire Libre, 2003-2005



986. En Afghanistan, la guerre entre les Russes et les Moudjahidines fait rage. Didier Lefèvre, photographe, accompagne l'équipe d'une mission

humanitaire de *Médecins sans frontières*. Préparatifs, voyage, dangers et rencontres rythment cette trilogie. Une histoire au cœur de l'Histoire. Graphiquement parlant, les dessins d'Emmanuel Guibert et les photographies prises sur place par Didier Lefèvre s'entremêlent et apportent au récit le souffle du vécu.

# Morice Lipsi, un sculpteur juif dans la tourmente de la guerre, de 1940 à 1943



Portrait de Morice Lipsi pendant la guerre de 1939- 1945. 13 152 Juifs parisiens ont été arrêtés pendant la rafle du Vel' d'hiv' les 16 et 17 juillet 1942. Le sculpteur chevillais Morice Lipsi a miraculeusement échappé

à toute arrestation pendant la guerre, d'abord en se réfugiant en zone libre, puis, en parvenant à gagner la Suisse début 1943.

n ce mois de juin 1940, en plein exode, quatre Chevillais partis en pleine nuit de Larue progressent lentement en voiture vers le sud sur la Nationale 20 parmi le flot dense des réfugiés. Au volant, accompagné de trois voisins : Israël Moszek Lipszyc, dit Morice Lipsi, sculpteur juif arrivé de Pologne en France à l'âge de 14 ans en 1912 et établi à Chevilly-Larue au 6, rue Albert Thuret depuis 1933. Quelques jours auparavant, il avait laissé son épouse, Hildegard Weber, et leurs deux filles, Verna, 9 ans, et Jeanne, 7 ans, dans la foule devant la gare de Lyon à Paris, espérant les voir partir en train, loin de l'envahisseur. Lui-même avait préféré attendre, pour s'enfuir, que les troupes allemandes soient tout près de la capitale. Le 17 juin, lors d'une pause à Vierzon, le pont près duquel il stationne est bombardé par l'aviation ennemie. Il n'a que le temps de se glisser sous sa voiture pour se protéger des éclats. Il reprend sa route vers le sud-ouest et a de plus en plus de difficultés à trouver de l'essence. Faute de carburant, son périple s'achève à 370 km de Larue, à Abzac en Charente, alors que les troupes allemandes sont arrivées à proximité. Par chance, ce village se retrouve en zone libre, tout près de la ligne de démarcation fixée par l'armistice du 22 juin 1940. Morice Lipsi décide alors d'y rester et reprend son activité de sculpteur. Il est bientôt rejoint par son épouse et leurs filles, qui étaient parvenues à 20 km de là, dans la ferme des parents de leur femme de ménage à Larue. Attendant un 3e enfant, Hildegard part en novembre 1940 dans sa famille en Suisse avec Verna et Jeanne, pour plus de sécurité. Morice Lipsi reste alors seul à Abzac,

heureusement sans être inquiété. Le 11 novembre 1942, l'armée allemande envahit la zone libre. Désormais, la vie de Morice Lipsi est beaucoup plus menacée. Il n'est plus à l'abri des rafles. Hildegard organise alors son passage clandestin vers la Suisse. Fin février 1943, à Limoges, il monte dans un train bondé. Lors d'un contrôle pendant le trajet, des miliciens emportent ses papiers d'identité. Des hommes de la Gestapo lui demandent alors sa confession religieuse. En guise de réponse, il leur montre la notice sur la statue de Notre-Dame de Brillac qu'il a sculptée en 1941 à Abzac. Grâce à cet opuscule que le curé du lieu lui avait mis dans la poche au moment de son départ, on le croit catholique et ses papiers lui sont rendus avec des excuses. Il fait étape à Avignon chez les Nicolétis, des amis chevillais sûrs, résidant alors dans cette ville. Écourtant par prudence son séjour, il arrive en train à Annemasse, près de Genève, un jour plus tôt que prévu pour son rendez-vous avec un passeur. Au dernier moment, il préfère dormir dans un hôtel à Thonon-les-Bains. Bien lui en a pris : revenu le

lendemain à Annemasse, il apprend qu'une rafle a eu lieu dans la nuit à l'hôtel qu'il avait délaissé! Son guide l'abandonne près de la frontière suisse en lui indiquant la direction à suivre. Mais il bifurque et se retrouve sur une route bordée d'arbres au moment où une sentinelle allemande vient à y passer. Il se cache derrière un tronc d'arbre et le soldat poursuit sans le voir. Continuant à travers champs, il arrive enfin en Suisse sans encombre et passe la nuit dans un hall plein de fugitifs. Après vérification de ses papiers dans un bureau à Genève, il est déposé à la gare où il retrouve enfin Hildegard.

Dès l'annonce de la capitulation de l'Allemagne nazie, Morice Lipsi rentre chez lui à Larue en mai 1945. Tous les membres de sa famille n'ont pas eu sa chance. Certains ont certes survécu à la guerre en se cachant, mais beaucoup sont morts en déportation ou fusillés. Après ces épisodes dramatiques, son art l'aidera à surmonter les horreurs de la guerre.

Marc Ellenberger, archiviste municipal.



Le fait d'avoir sculpté la statue de Notre-Dame de Brillac a sauvé la vie à Morice Lipsi. COLLECTION: FAMILLE LIPSI. Jecouvertes mémoin

# Sport et santé : le duo gagnant

**Boucles** Chevillaises: vendredi 19 juin à 20h30 (départ simultané des trois courses adultes place Nelson Mandela). Règlement, informations et inscriptions: service municipal des Sports (56, avenue Franklin Roosevelt -01 46 86 35 63) ou le jour même à partir de 18h au parc des centres de loisirs

Journée
aquatique:
dimanche
14 juin de 9 à 21h
à la piscine
municipale
(90-104,
rue Petit Le Roy).
Renseignements
au service
municipal des
Sports
(56, avenue
Franklin Roosevelt
01 46 86 35 63).

(rue Petit Le Roy).

#### Parcours du souffle : dimanche 14 juin de 9 à 12h

au parc départemental. Renseignements : secteur santé (01 45 60 18 92) Sportifs réguliers ou occasionnels, les beaux jours invitent les Chevillais à se bouger la santé. S'inscrivant dans cette perspective, la ville et ses partenaires proposent plusieurs rendez-vous sportifs en partage. Courir, marcher, nager... avec la convivialité en plus.

ien sûr, il y a les Boucles chevillaises, dont la 18e édition sera lancée le vendredi 19 iuin à 20h30 dans le cadre des 43° Jeux du Val-de-Marne. Une manifestation à la fois sportive et conviviale, populaire et accessible à tous. Cette année, de nombreuses nouveautés verront le jour et devraient contribuer à rendre le rendezvous encore plus festif : un relais par équipe de deux (2 x 5 km), un challenge des associations (2 coureurs sur le 5 km et 2 coureurs sur le 10 km), un challenge des groupes (par équipe de 6 coureurs minimum). Chacun trouvera la formule qui lui convient en fonction de sa forme et de sa motivation du moment. Les plus jeunes sont également concernés, avec une course de 2 km au parc départemental à 18h.

Quelques jours plus tôt, le dimanche 14 juin, les nageurs se seront jetés à l'eau pour une nouvelle édition de la *Journée aquatique* entièrement remodelée. Pour répondre aux amateurs de longues distances, le rendez-vous a été concentré en 12 heures non-stop de 9 à 21h à la piscine municipale. Mais là aussi, l'ambiance et la convivialité sont largement de mise avec, en complément des différents défis individuels par

catégorie, de nouveaux challenges tels que le « challenge de l'heure » à 5 nageurs et le « relais sportif de l'heure » à 6 nageurs.

Enfin, ces rendez-vous de la forme ne seraient pas complets sans le traditionnel Parcours du souffle également organisé le dimanche 14 juin par le secteur santé du service de l'Action sociale avec le soutien du Comité départemental contre les maladies respiratoires. Trois options sont proposées. Un parcours marché avec un départ à 9h30 du parc départemental pour une traversée de Chevilly-Larue et un retour aux environs de 11h30 auprès du stand d'informations qui accueillera les marcheurs avec boissons, réconfort énergétique et mesure du souffle après l'effort. Pour les coureurs, un parcours se déroulera dans le parc départemental (entre 9h et 12h) avec contrôle du souffle avant et après l'effort auprès du stand d'informations situé près de la piscine dans le parc départemental. Enfin, un parcours nagé sera proposé à la piscine municipale (de 9h à 12h) avec, là aussi, des mesures de capacité au souffle avant et après l'effort effectuées par un médecin du centre de pneumologie.

Pierre Mitev

# **Brèves de vestiaires**

#### Aménagements au parc des sports

Les premiers coups de pioche du chantier sur le court de tennis n°1 ont été donnés à la mi-mai. La première phase de travaux consiste en la construction d'un local de rangement, de vestiaires et de douches. La réalisation en cours du terrassement et des fondations ainsi que celle d'une rampe d'accès pour les personnes handicapées n'a pas nécessité la fermeture du court et n'empêche donc pas les amateurs de petite balle jaune de s'adonner à leur sport favori. Le chantier devrait être livré à la rentrée scolaire prochaine. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, ce sont les footballeurs qui,



les premiers, profiteront du local de rangement. À terme, ce petit bâtiment devrait intégrer un nouvel ensemble résultant de la transformation de la bulle en gymnase.

#### Interventions techniques à la piscine

À la suite d'un dysfonctionnement imprévisible du système de traitement des eaux qui entraînait un problème lié à la maîtrise du taux de chlore des bassins, la Municipalité avait préféré fermer l'équipement pendant quinze jours par principe de précaution. Un désagrément pour les usagers qui n'avaient pu être informés à temps. Le système étant à nouveau opérationnel, l'établissement a rouvert ses portes le 27 avril. La qualité de l'eau ne souffre pas d'approximation, c'est rassurant

La prochaine fermeture technique, programmée celle-là, est prévue pour vidange des bassins du lundi 29 juin au dimanche 5 juillet.

# Chiffre du mois

4000

C'est le nombre de chèques *Tous en club* qui seront attribués pour la prochaine saison sportive par le Conseil général du Val-de-Marne. Si vous avez entre 6 et 18 ans et que les conditions de ressources de votre famille correspondent aux critères d'attribution, le département peut prendre en charge 35€ de vos frais d'inscription dans une section de l'Élan.

Pour en bénéficier, se présenter au Point d'information jeunesse (PIJ) de la Maison pour tous, avec les justificatifs de revenus et de résidence et l'attestation de préinscription à une section de l'Élan qui vous sera remise notamment lors du Forum des sports le samedi 5 septembre. Renseignements au PIJ à la MPT 23, rue du Béarn (01 46 86 11 30).

#### **Gymnastique volontaire**

# Les jambes et... la tête



#### nnovation fort appréciée pour la traditionnelle randonnée de la Gymnastique volontaire qui se déroulait cette année à Montmartre : un rallye culturel !

« Quel est le nom du square où l'on trouve une inscription en 311 langues sur un mur ? » ; « Quelle est la signification de " Au lapin agile " ? », ... Le dimanche 5 avril, la section Gymnastique volontaire de l'Élan organisait sa traditionnelle randonnée printanière sous forme d'un rallye pédestre parisien. 64 participants répartis en 13 équipes ont eu à répondre à une vingtaine de questions concoctée avec Marc Ellenberger, archiviste municipal, tout en sillonnant les rues de Montmartre. Balade conviviale et ludique à la découverte des décors, de l'histoire et des principales curiosités de la Butte. Le parcours s'est terminé par un déjeuner dans un restaurant typiquement montmartrois, où le classement des concurrents s'est effectué dans l'humour et la bonne humeur. Par chance, le beau temps était au rendez-vous ce jour là ; chacun a donc passé un très bon moment dans ce village si typique de la capitale et tous sont partants pour une prochaine sortie.

Une petite dernière ? « Quel cinéma de Montmartre a été décoré par Jean Cocteau ? ». Réponse à la gymnastique volontaire ....

#### **Élan-GR**

# Jeunes et « Coupe formation »

eu connue du public, la « Coupe formation » propose un apprentissage rigoureux et progressif pour les 7/8 ans.

« Cette année, la progression des filles a été remarquable. Nous espérons ainsi fidéliser les jeunes dans cette discipline et les aider à progresser ». Véronique L'Hostis, présidente de la section Gymnastique rythmique de l'Élan, affiche sa satisfaction. Cette formation nationale organisée par niveaux a pour but de former, évaluer et orienter les gymnastes en fonction de leurs qualités et de leur évolution personnelle. Elle exige une maîtrise technique des engins (ballon, cerceau, corde, massues et ruban) comme des éléments corporels (sauts, pivots, souplesse, équilibre...).

À Chevilly-Larue, un groupe est engagé en « Coupe formation 2 », principalement des débutantes, un autre en « Coupe formation 3 ». D'ores et déjà, tous les gymnastes ont validé leurs premiers tests. Les entraîneurs, Lauriane Carron et Gaëlle Courrin, peuvent être fières. La seconde partie, prévue début juin devrait confirmer ce résultat. Les filles pourront ensuite se détendre en préparant le traditionnel gala de fin d'année. Toutes les équipes du club y présenteront leurs enchaînements de compétition avant d'offrir un spectacle original sur le thème du métro.

Gala de Gymnastique rythmique, samedi 27 juin au Parc des sports à 20h (ouverture des portes à 19h30).



# Pharmacies de garde de jour

#### Dimanche 7 juin

Dechamps
Centre
commercial
de la Croix
du sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

#### Dimanche 14 juin

Koubi 5 quater, avenue du Général de Gaulle Chevilly-Larue 01 45 47 99 88

Godet 1, rue de la Fraternité Thiais 01 46 81 09 18

#### Dimanche 21 juin

Desaldeleer 39, rue Émile Zola Fresnes 01 43 50 87 42 Jossic 2 bis, avenue du 25 Août 1944 Thiais 01 48 84 21 28

#### Dimanche 28 juin

Pannetier-Tschenn 18, rue Thirard L'Haÿ-les-Roses 01 46 64 49 39

#### Dimanche 5 juillet

Girardot 3, rue Petit Le Roy Chevilly-Larue 01 46 86 64 49

Roussel 273, avenue de Fontainebleau Thiais 01 45 60 44 14

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

#### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
lundi, mercredi et jeudi de 8h 45 à 12h
et de 13h 30 à 17h 30
mardi de 13h 30 à 18h 30
vendredi de 8h 45 à 12h et de 13h 30 à 17h
samedi de 8h 45 à 12h

(uniquement pour état-civil, élections, action sociale et enfance).

# État civil

du 1er au 30 avril 2009

#### **Naissances**

- •Simon Parravano
- •Evans Montabord
- •Sirine Behillil
- •Kylie Dorfeuille
- •Yohan Ruquier
- •Iván Parant
- Laetitia Debbi
- •Neyla Bereksi-Reguig •Gabriel Gabez
- •Raharinirina Vitasoa
- •Joyce Ndjoli Mbenga
- •Aina Rakotonoely
- •Husson Kiankalu
- Domingos
- •Eléna
- Anastassopoulos
- •Nessia Dossou
- •Rayan Jabbari
- •Feryel Chibane •Ilyan Chibane
- •Zachary Gautier
- •Samy Roullé-Baqua
- •Céliane Marônas
- •Jasmine Rizgi

•Camille Hennequin •Souleïmane Kane

#### **Mariages**

- •Farah Aïchi et
- Mohamed Osmani •Muttana Worawas
- et Maxence Mouza
- •Yindee Wichienchom et Jean-Pierre Servant

## Décès

- •Etiennette Gaudier
- •Angel Arias Blanco
- •Seng Chhor
- André Asensio
- •Yvonne Vallée
- •Denis Bettel
- •Paul Jay •Yvonne Laronche
- •Annette Eberlin
- •Jeannine Rouxel
- Michel Gouron
  - •Micheline Charles

#### Offres d'emploi

## La ville de Chevilly-Larue recrute

Des éducateurs de jeunes enfants pour la structure multi-accueil du service Petite enfance.

Un dessinateur pour le service du Patrimoine bâti à la direction des Services techniques.

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville: **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique « Offres d'emploi ». Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

# Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis (AMG12)

Tél.: 01 46 63 72 17

Semaine: de 20 h à minuit. Week-ends et jours fériés: de 8 h à 20 h En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement) **Encombrants** 

# Prochaines collectes

Secteur 1: 1er juillet Secteur 2: 17 juin Secteur 3: 24 juin

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement: 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2009 est disponible en téléchargement sur: www. ville-chevilly-larue.fr, rubrique Environnement

# Journée au profit des personnes âgées hospitalisées

Le dimanche 7 juin se tiendra une journée au profit des personnes âgées hospitalisées dans le parc de l'hôpital Charles Foix à Ivry-sur-Seine. Spectacles musicaux, jeux divers, tombola et vide grenier (16€ les 2 mètres linéaires) rythmeront les festivités de la journée.

Inscriptions au vide-grenier les mardis et jeudis de 10 à 12h et de 14h30 à 17h au bureau de l'Association pour l'animation de l'hôpital Charles Foix :

7, avenue de la République à lvry-sur-Seine, pavillon *Le village*, secteur jaune, porte 16, rez-de-chaussée (01 49 59 45 48 - association.apa@cfx.aphp.fr)

#### **Prévention canicule**

En prévision des risques de canicule, le service municipal d'Action sociale propose aux personnes âgées et handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-dessous. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 54.

À renvoyer ou à déposer au service municipal d'Action sociale (secteur retraités) 88, avenue du Général de Gaulle — 94 550 Chevilly-Larue

Je souhaite être intégré(e) au dispositif été 2009 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom:			Prénom :
Adresse :			
Étage :	Code d'entrée :	Âge:	Téléphone :





7<sub>\_jjuin</sub>

# Élections européennes : votez !

Les citoyens européens sont invités à élire les 736 députés qui siègeront au Parlement européen pour un mandat de cinq ans. Ces élections se dérouleront dimanche 7 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 20h. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans révolus et être inscrit sur une liste électorale. Ce scrutin est ouvert aux ressortissants de l'union européenne préalablement inscrits sur les listes électorales de la commune.

Renseignements : service Élections - 88, ave du Général de Gaulle (01 45 60 18 00)

# Déclaration d'impôts sur le revenu 2009

- Pour remettre votre déclaration en ligne, vous avez jusqu'au jeudi 18 juin
- Pour vous faire aider à remplir votre déclaration, adressez-vous au centre des impôts de l'Haÿ-les-Roses du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16 h15

Centre des impôts: 4, rue Dispan à l'Haÿ-les-Roses (01 49 08 88 00)

Pour plus de renseignements : 0 810 46 76 87 ou www.impots.gouv.fr

Agence nationale de l'habitat

# Une éco subvention pour les ménages aux revenus modestes

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) met en place une éco subvention spécifiquement dédiée aux propriétaires occupants modestes. Cette dernière vise à les aider à réaliser des travaux d'économies d'énergie simples, efficaces et peu coûteux. Cette subvention peut être cumulée avec l'éco prêt et le prêt à taux zéro. Renseignements sur www.anah.fr ou au 0 826 80 39 39 (0,15 ets la mn depuis un poste fixe)

Caisse nationale d'assurance vieillesse

# Le premier job d'été salarié compte pour la retraite

La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir, à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, un compte qui servira, le moment venu, au calcul de la retraite. Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été compte donc pour leur retraite. Si le jeune salarié possède déjà un numéro de sécurité sociale, son employeur devra l'inscrire dans sa déclaration d'embauche pour permettre l'ouverture d'un compte retraite. S'il ne le connaît pas, l'employeur fera une demande d'immatriculation à la sécurité sociale pour permettre l'ouverture d'un compte retraite à son nom. Dans les deux cas, le salaire perçu est reporté sur ce compte et un ou plusieurs trimestres d'assurance peuvent être validés.

Plus de renseignements auprès de la Caisse nationale d'assurance vieillesse au 0821 10 12 14 (0,09 ct/minute)

# Permanences du correspondant du parquet

Les 1er et 3e mardis de chaque mois de 13 à 15h 2 bis, rue du Berry - 06 18 42 04 84

#### Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10 h

les 2º et 4º samedis du mois de 9 à 11 h

# Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

#### Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Aide à l'amélioration de l'habitat

#### Codal-pact 94

Permanences le premier jeudi de chaque mois en mairie de 10 à 12 h. Il est impératif de prendre rendez-vous en téléphonant au 01 45 17 93 43

Logement

#### Permanences de la CNL

La Confédération nationale du logement est à la disposition des locataires ou des copropriétaires confrontés à des difficultés liées au logement: charges, sinistres, conflits entre propriétaires et locataires ou syndics... Sur rendez-vous aux dates ci-dessous ou rendez-vous personnalisé en cas d'urgence (01 43 91 11 11).

tous les mercredis de 16 à 18 h

les 3°, 4° et 5° jeudis du mois de 16 à 18 h

27, avenue Lucien Français à Vitry-sur-Seine (derrière la mairie, escalier 2)

# Permanences de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC)

Une équipe de juristes spécialisés et bénévoles de la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de France (CSPC) vous reçoit pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes immobiliers et de copropriété:

du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9 à 12 h

85, rue Mademoiselle – 75015 Paris (01 58 88 08 08)

cspcfrance@orange.fr – www.cspc.asso.fr

#### Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit dans le cadre de ses permanences le lundi de 17h 30 à 19h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Interruption des permanences du 22/06 au 21/09/09.

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au (01 45 12 91 52)

# Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

Les 2° et 4° jeudis du mois, de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires). Maison pour tous - 23, rue du Béarn 31 Vie pratique